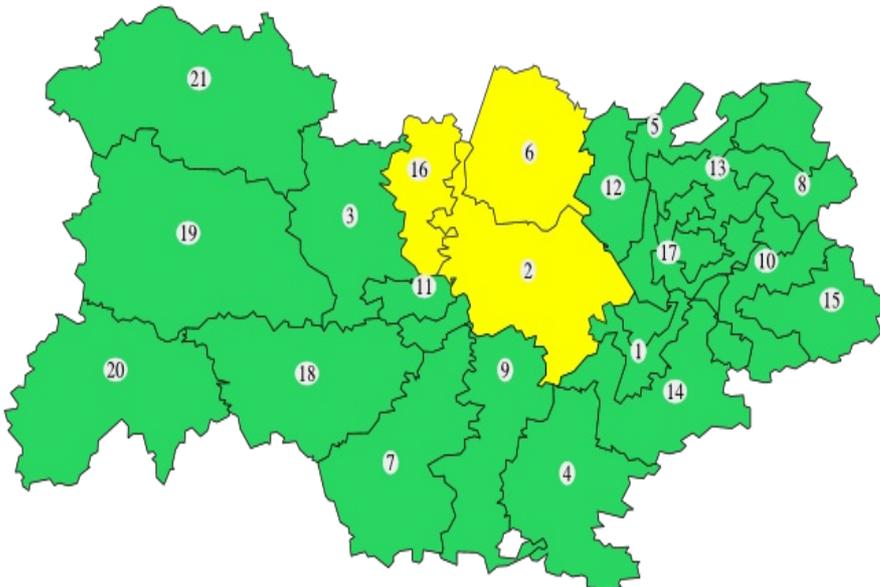


>> Vigilances



	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
6	Ouest Ain	O3	180
16	Zone des Coteaux	O3	180
2	Bassin Lyon Nord-Isère	O3	180

	Pas de vigilance particulière
	Vigilance jaune Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information
	Vigilance orange Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1
	Vigilance rouge Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

Un épisode de fortes chaleurs touche la région depuis jeudi et impacte la formation d'ozone sous l'effet des rayonnements UV. Vendredi 13 août, le seuil d'information et de recommandation n'a pas été dépassé comme prévu. Samedi 14 août, les conditions météorologiques sont favorables à une formation d'ozone plus intense et à son accumulation, le seuil d'information et de vigilance pourrait ainsi être franchi. Une vigilance jaune est donc maintenue sur les bassins d'air de l'Ouest Ain, la zone des côteaux et le bassin lyonnais Nord-Isère. Dimanche 15 août, le temps sera encore beau et chaud avant une dégradation du temps pouvant être orageuse. La production photochimique d'ozone sera encore intense sur une bonne partie de la journée et la qualité de l'air restera dégradée à mauvaise.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions.

Prochain bulletin demain 14 août à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes